

- Urbanisme, PLUi, travaux : ça bouge !
- Patrick Faivre, « couteau suisse » des élus
- Rendez-vous au Repair café
- Alors on danse !

# L'HIVER A DU PEPS À VILLERS !



À la une

# ALORS ON DANSE ! JUSQU'AU 28 FÉVRIER, TOUS EN MOUVEMENT !

*Alors on Danse !* c'est un programme éclectique qui fait la part belle au *CCN Ballet de Lorraine* qui fête ses 50 ans. Une représentation du *Lab/Salon*, soit la réunion d'une compagnie de danse au grand complet (26 danseurs !), un plasticien reconnu sur la scène régionale, en la personne de *Guillaume Cochinaire*, et un DJ issu du collectif *Spraylab*.

*Alors on Danse !*, c'est aussi des ateliers de pratique avec *Jacques Marsa*, une exposition proposée par l'*Accademia Leonardo Da Vinci* avec le soutien du Grand Nancy et de la Ville de Nancy, et enfin une résidence de création de spectacle hip hop de la compagnie de Saint-Etienne *Dyptik*, qui se conclura par la présentation de leur spectacle en avant 1<sup>ère</sup> mondiale puisque *Le Cri*, créé entre Nantes, Porto, Madrid, Casablanca, Nancy, Newcastle, sera représenté sous sa forme définitive à l'issue de la résidence à Villers, avant de partir à Paris, Porto, Saint-Etienne...





**François WERNER**  
Maire de Villers-lès-Nancy

14.887, le chiffre est tombé en fin d'année.

Nous sommes 14.887 Villarois. Après des années de déclin, voici notre population enfin repartie à la hausse, avec 280 habitants de plus que l'an passé.

Beaucoup plus qu'un chiffre, ce rebond apportera plus de vie, des classes en plus, des commerces plus vivants, des services plus nombreux... C'est aussi le signe que la qualité de vie dans notre commune continue d'attirer, quand le Grand Est perd des habitants. Car, si plus d'habitants est une bonne chose, naturellement il faut les accueillir sans dégrader le cadre de vie ! De ce point de vue, si on excepte les projets massifs de 2013, que nous avons heureusement pu stopper pour redessiner un projet à taille humaine, notre ville a toujours su trouver cet équilibre et offrir au plus grand nombre les plus grands espaces naturels de la métropole avec les parcs de Brabois, Remicourt, Graffigny et l'Asnée, le plateau de Villers, le vallon d'Hardeval, la Coulée Verte et bien sûr la Forêt de Hays.

Au moment où notre ville bouge, nous avons voulu présenter les dossiers actuels et futurs les plus importants pour notre commune et son avenir, afin que chacun puisse mieux comprendre comment, dans le strict respect des engagements pris pour la mandature, nous travaillons pour une ville vivante, équilibrée, diverse et attractive.

Vous retrouverez ainsi les travaux, les constructions, les perspectives de protection de nouveaux espaces à travers le plan Local d'Urbanisme Intercommunal, les débats sur les futurs réseaux de transports, qui sont autant d'enjeux pour Villers.

Bien sûr, et hélas, la municipalité et notre intercommunalité ne peuvent pas tout, et il nous faut aussi bien souvent lutter contre les incivilités ou les attitudes qui méprisent le voisinage. Nous le faisons et le ferons avec constance, conscients que le cadre de vie se défend avec passion et fermeté chaque jour, surtout quand il est au niveau de Villers.

## SOMMAIRE

<b>À la une</b> 2	<b>Dossier spécial urba</b> 12 à 23	<b>Agenda</b> 24 à 27
Alors on danse !	Le PLUi 14 à 16	<b>Conseil municipal</b> 29
<b>Édito</b> 3	Maison de santé 17	<b>Etat civil</b> 30
<b>Patrick Faivre, portrait</b> 4	Les enjeux de la ligne I 20 - 21	<b>Tribunes libres</b> 31
<b>Repair café</b> 5	Les grands travaux 22-23	
<b>En bref</b> 6 à 11		



Directeur de publication : François Werner Directeur de rédaction : Nathalie Engel

Crédits textes : service communication de Villers-lès-Nancy, Marc Dubouchet

Crédits photos et illustrations : Françoise Claudel, Daniel Mouglin, Alexandre Marchi, Grand Nancy Métropole, Ville de Villers-lès-Nancy, les artistes pour les spectacles, Pexels, Pixabay, Skitterphoto, Freepik et photos libres de droits

Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages : 8 500 ex. Impression : La Nancéienne d'impression Dépôt légal : Bibliothèque municipale de Nancy Villers Nouvelles n° 59 - HIVER 2018



# Patrick Faivre, élu au service des élus

À l'occasion du conseil municipal du 30 juin 2017, et suite à la démission de Sonia Mébarki, Patrick Faivre a pris ses fonctions de nouveau conseiller. Nouveau mais néanmoins déjà impliqué dans la vie de la cité puisqu'il fut membre du conseil de quartier de Village-centre durant deux mandats. Délégué à la promotion des partenariats et écosystèmes du territoire et de l'intelligence collective au service du développement urbain, qui est Patrick Faivre ? On vous brosse son portrait en trois questions...

## *Villers et vous, ça dure depuis combien de temps ?*

C'est une histoire d'amour qui dure depuis longtemps.

Je me suis marié en août 1980 et nous nous sommes installés, mon épouse Marie-Noëlle et moi, avenue de Maron. Nous étions tous deux fonctionnaires de ce qui est devenu la Métropole du Grand Nancy ; il s'agissait à l'époque du District urbain, qui était situé dans le château de Chatelus.

Fin 1984, nous avons rejoint les Jardins de Saint-Fiacre, dans l'allée

des Vergers, où nous habitons toujours. La vie de quartier y est riche, le voisinage sympathique ; nos quatre enfants y sont nés et y ont grandi.

## *Votre délégation peut sembler obscure pour les novices. En quoi consiste-t-elle ?*

Elle est très transversale : il s'agit de créer du lien entre les acteurs du territoire, pour contribuer, ensemble, à un projet commun. C'est donc une délégation importante, mais très particulière. L'intervention d'une collectivité locale, au-delà de ses missions de service public, se situe de plus en plus dans l'animation du territoire, qui regorge d'engagements, de compétences et de richesses à exploiter. Il faut les identifier et les valoriser.

A cet égard, le territoire de Villers est particulièrement intéressant : d'une part, parce qu'il s'inscrit au cœur du technopôle Poincaré et, d'autre part, parce que les entreprises qui le composent sont innovantes, avec des productions de biens et services parfois en relation avec des compétences de la collectivité.

Il s'agit de les mettre en réseau

pour le bien commun, en travaillant sur l'intelligence collective.

À partir de dossiers concrets, comme la réhabilitation d'un foyer résidence, la démarche consiste à rechercher la plus-value que le tissu scientifique et le réseau d'entreprises locales peuvent apporter, par exemple des technologies connectées pour l'autonomie.

## *Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur et que vous allez défendre au cours de votre mandat ?*

Je suis à la disposition de mes collègues élus, pour développer l'innovation dans les démarches de projet et permettre des gains d'investissement ou de fonctionnement, au profit des usagers et pour le bien-être de tous.

Mon expérience de fonctionnaire territorial et mon expertise dans le champ social et médico-social (je dirigeais jusque fin janvier l'Institut des jeunes aveugles de Nancy), font que je m'intéresse plus naturellement à des sujets tels que le maintien à domicile des personnes âgées et les projets à caractère social en général.



*Le bilan du premier Repair café qui a eu lieu le 31 janvier est hyper positif ! 15 objets ont été pris en charge dont 9 réparés immédiatement, soit 36 kilos de déchets qui ont été évité ! 5 objets ont été diagnostiqués comme non-réparables et deux personnes reviendront lors d'un prochain atelier.*

## Tous au Repair café !

**Un aspirateur à bout de souffle ? Une cafetière en carafe ? Un grille-pain cuit ? Ne jetez pas ! Le Repair café est maintenant à Villers-lès-Nancy !**

L'idée du Repair café, née en 2009 aux Pays-Bas, se décline désormais partout en Europe. Le principe est simple : réparer et donner une seconde chance aux objets que nous pensions totalement hors service. Force est de constater qu'il est souvent devenu plus simple de jeter et remplacer tant on se sent démuné face à une panne. Réparer ? Ben... On ne sait pas trop comment s'y prendre !

Mais le Repair café change la donne ! Au cours de ces ateliers, des bricoleurs bénévoles proposent gracieusement leurs services pour réparer les objets du quotidien, avec l'aide de leurs propriétaires, car l'objectif est de réparer ensemble, d'apprendre et d'échanger, dans une ambiance conviviale. Si l'entrée est libre, une contribution volontaire de quelques euros en fonction de la réparation est la bienvenue.

Vous pouvez emmener tout type d'objet de votre quotidien (à l'exception de l'informatique et de la téléphonie). Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour venir. Et si le concept du Repair café vous intéresse et que vous souhaitez vous investir, devenez dépan'acteur ! Le réseau est toujours à la recherche de bénévoles motivés qui souhaitent faire bénéficier aux autres de

leurs capacités et connaissances. Quelle que soit votre spécialité, votre présence sera toujours la bienvenue !

Au sein du réseau, vous rejoindrez une équipe, c'est-à-dire que vous ne serez jamais seul, vous pourrez toujours faire appel à un encadrant référent, ou aux autres bénévoles : vous n'aurez pas à résoudre des problèmes qui dépassent vos compétences, on ne vous demandera pas de réparer quelque chose que vous ne maîtrisez pas, vous n'aurez jamais d'objectifs de résultats !

**Plus d'infos : 03 83 92 12 17 ou par mail à [repaircafe@villerslesnancy.fr](mailto:repaircafe@villerslesnancy.fr)**

### Prochaines dates !

**mercredi 21 février 19h30**

**mercredi 28 mars 19h30**

**mercredi 18 avril 19h30**

**mercredi 30 mai 19h30**

**mercredi 27 juin 19h30**

**MJC Jean Savine, boulevard des Essarts  
Plus d'infos sur [www.repairgrandnancy.fr](http://www.repairgrandnancy.fr)**



## PRÉPAREZ VOS ENCOMBRANTS !

Qu'est-ce qu'un déchet encombrant ?

Il s'agit des déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur taille (supérieure à 60 cm), leur volume ou leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier. Cela concerne le mobilier (tables, canapés, sommiers, chaises, armoires, fauteuils, bureaux, commodes, lits...), les autres objets (vélos, poussettes, landaus, moquette...).

Il s'agit le plus souvent de déchets occasionnels. N'oubliez pas que le ramassage des déchets encombrants est moins satisfaisant que le dépôt en déchetterie qui permet une meilleure valorisation ! **Cette année, la collecte aura lieu les mercredi 28 et jeudi 29 mars.**

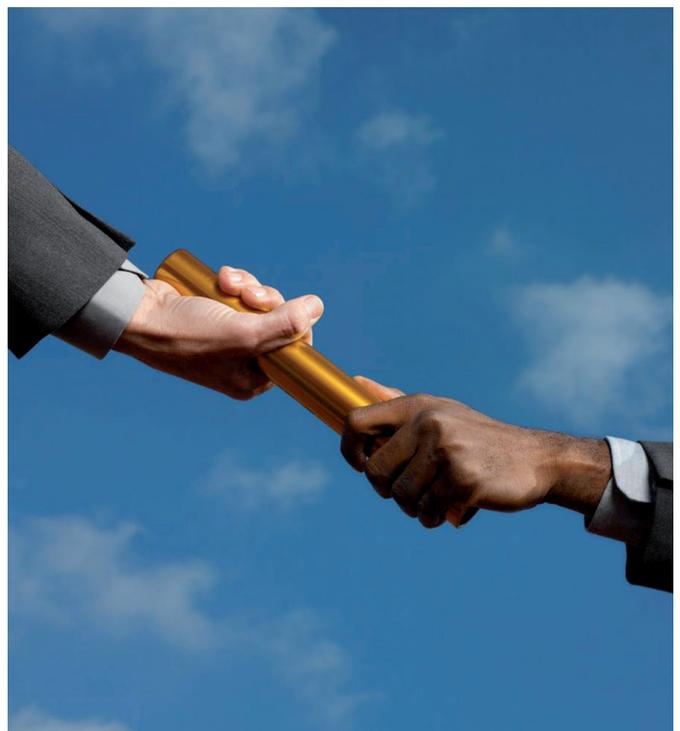
Vous pouvez alors déposer vos déchets encombrants sur le trottoir devant votre porte, à raison d'1 m<sup>3</sup> maximum par foyer, la veille au soir. Toutefois, préférez les bennes spécifiques qui sont à votre disposition dans les déchetteries de Nancy, Essey, Maxéville et Vandoeuvre. Le tri proposé sur ces sites permet un recyclage optimal des matières premières apportées et un traitement adapté pour les déchets spécifiques.

**Plus d'infos sur les jours de collectes et les déchetteries de la Métropole sur [www.grandnancy.eu](http://www.grandnancy.eu), rubrique Vie quotidienne**

## LES RELAIS DE LA DISCORDE

Peut-être l'avez-vous vue cette petite vidéo ? Le making of de la carte de vœux partagé sur les réseaux sociaux a donné lieu à une gentille polémique autour de la phrase : **En 2018, les seniors prennent le relais. Les pro relais contre les réformés relai...**

En 1990, le **Conseil supérieur de la langue française** fit paraître au Journal officiel un document intitulé **Les rectifications de l'orthographe** auquel figure notamment quelques anomalies graphiques dont charriot, imbécilité, nénufar, et... relai. Si l'**Académie** a approuvé à l'unanimité ces rectifications, il demanda qu'elles « ne soient pas mises en application par voie impérative et notamment par circulaire ministérielle » en souhaitant « que ces simplifications et unifications soient soumises à l'épreuve du temps ». Si le temps doit encore faire ses preuves, cela ne doit pas vous empêcher d'aller voir la vidéo en question dans la rubrique Villers TV sur [www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr)





## LE PACS ? RENDEZ-VOUS EN MAIRIE !

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, les Pacs ne sont plus enregistrés aux greffes du tribunal d'instance mais en mairie où l'on peut se pacser, modifier son Pacs (dans la mairie où il a été enregistré) ou encore se dépacser : c'est gratuit, plus simple et plus proche de vous !

Pour passer un Pacs en mairie, il faut se procurer un extrait de l'acte de naissance de moins de 3 mois (ou de moins de 6 mois pour le partenaire né à l'étranger et de nationalité étrangère), remplir la convention et la déclaration conjointe de Pacs. Ces documents peuvent vous être transmis par le **service Etat civil** de la mairie

ou téléchargés sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Rendez-vous ensuite en mairie pour l'enregistrement de votre déclaration conjointe de Pacs, munis de vos pièces d'identité en cours de validité. Un rendez-vous sera fixé avec le maire, ou un de ses adjoints, pour la signature et l'enregistrement de la convention et de la déclaration conjointe de Pacs.

La procédure en mairie ne coûte rien. Si vous le souhaitez, vous pouvez enregistrer votre Pacs auprès de votre notaire moyennant le paiement de la prestation (de l'ordre de 400 €).

**Pour plus de renseignements ou prise de rendez-vous, contacter le service état civil au 03 83 92 12 15**

## ANDRÉ MALRAUX EN ZONE BLEUE !

Le stationnement, c'est l'affaire de tous et ça n'est pas toujours simple... Devant la présence croissante des véhicules en ville, la réglementation des conditions du stationnement répond à une nécessité d'ordre public et d'intérêt général.

Usuellement, dès qu'une voiture occupe une place de façon ininterrompue au-delà de la durée légale de 7 jours, le stationnement est considéré comme abusif. A la clé : une amende de 35 € et une possible mise en fourrière, s'il persiste. Mais c'est un tout nouvel arrêté qui vient d'être pris concernant le bas de l'avenue André Malraux, notamment pour favoriser l'accès aux différents commerces de proximité. Une zone bleue y est instaurée, s'appliquant à 8 places de stationnement matérialisées par une signalisation réglementaire par panneaux ainsi que par un marquage au sol de couleur bleue. Le stationnement sera limité à une durée de 1h30, du lundi au samedi de 8h00 à 19h30, sauf dimanche et jours fériés. Chaque usager sera alors tenu d'utiliser un disque de contrôle de la durée de stationnement. Il devra faire apparaître l'heure d'arrivée de manière à être visible distinctement depuis le pare-brise du véhicule.

Si le disque de stationnement est l'un des éléments facultatifs à posséder dans votre auto, pensez maintenant à vous en prémunir auprès de certaines stations service ou revendeurs spécialisés.





## BIODANZA : LAISSEZ-VOUS TENTER !

L'association villaroise **biOasis** propose des activités liées au développement humain, au bien-être ou encore à la gestion du stress. Parmi ses techniques, la **Biodanza** occupe une place de choix. Au travers d'une définition littérale (bios : vie / danza : mouvement) la discipline est placée au-delà du rang de danse.

Créée en 1960 par **Rolando Toro**, professeur d'anthropologie médicale à Santiago du Chili, la Biodanza aide alors les patients atteints de troubles psychiques à améliorer leur état. En rythme, sur des musiques soigneusement choisies, chacun développe son geste, son mouvement. Face au succès des résultats, la biodanza s'étend au monde entier et gagne ses lettres de noblesse dans le monde des techniques de développement personnel.

Sans aucun pré-requis de danse, la biodanza s'adresse à toute personne qui souhaite développer son expression et ses potentiels. Accompagné de facilitateurs, cette pratique s'exerce au travers de mouvements simples et sans aucune contrainte.

Selon la formation des facilitateurs, plusieurs publics peuvent y trouver un équilibre. **Christian Crapox**, fondateur de **biOasis** est, entre autre, formé pour *Biodanza enfants et parents/enfants*, ainsi que *Biodanza en organisations* (entreprises).

Des stages sont organisés chaque mois (depuis 2010) au centre Les Ecaignes et des cours hebdomadaires sont donnés les mercredis soirs à Villers-Clairlieu par 2 autres facilitateurs.

**Si vous voulez entrer dans la danse, ou simplement essayer, renseignez-vous auprès de Christian Crapox, par mail [bioasis-54@orange.fr](mailto:bioasis-54@orange.fr) ou au 06 43 33 56 05.**



## SUBTIL' EN MODE REIKI

Le **Reiki** (Rei=universel / Ki=énergie vitale) est une méthode japonaise qui appartient à la famille des thérapies énergétiques. Elle a vu le jour au début du XX<sup>e</sup> siècle lors d'un Satori (expérience d'éveil spirituel dans le bouddhisme zen) par son fondateur **Mikao Usui**.

Le Reiki rétablit la circulation des énergies et de notre force vitale, dans le but de relancer une dynamique de notre corps, par une simple imposition des mains.

Le **cabinet Subtil'** pratique cette méthode depuis 7 ans déjà et a posé ses amarres à Villers depuis le mois de novembre 2017.

À sa tête, **Danièle Etienne-Kolczynski**. Pour elle, Subtil' est un véritable coach de vie dont la palette des techniques s'adapte à chacun, en fonction de ses attentes.

Soins énergisants et relaxants Reiki et soins de thérapie par le Reiki, mais aussi l'hypnose, la thérapie par la chromathérapie (couleurs de l'aura), des ateliers de méditation et de yogothérapie...

Autant de pratiques qui aident à éliminer le stress, les tensions et apportent une sérénité immédiate, une véritable sensation de bien-être pour être bien ou tout simplement « être ».

Subtil', c'est aussi une association qui propose des cours collectifs de **Hatha yoga, Kundalini yoga**, des ateliers de méditation et des voyages. Le prochain est déjà programmé : départ pour un voyage initiatique en Inde du Nord du 8 au 21 avril !

**Infos : Cabinet Subtil'**  
13 rue Maurice André - 09 81 60 36 17 ou sur [www.reiki-subtil-nancy.fr](http://www.reiki-subtil-nancy.fr)

## PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE : C'EST EXCLUSIVEMENT EN LIGNE !

Depuis le mois de novembre, les guichets de la préfecture ne sont plus accessibles pour les démarches concernant les cartes grises et les permis de conduire. Les usagers doivent maintenant procéder aux démarches en ligne : un sérieux avantage qui simplifie la procédure administrative et permet de gagner du temps auprès d'un guichet virtuel accessible 24h/24 et 7j/7.

Pour réaliser vos démarches, connectez-vous uniquement sur le site de l'**Agence nationale des titres sécurisés** (ANTS) : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr). Si vous n'êtes pas équipé, vous pouvez effectuer votre démarche dans un point numérique à la préfecture de Nancy, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 15h30.

Vous pouvez aussi vous adresser auprès d'un professionnel du commerce automobile habilité et agréé. Si vous choisissez cette option, vous devrez mandater expressément ce professionnel en remplissant et signant un formulaire CERFA n° 13757 mais sachez qu'il peut vous facturer cette opération. La liste des professionnels habilités sur l'ensemble du territoire national figure sur le site de l'ANTS.

Il est également possible de se connecter directement grâce à son compte **France Connect**, un service public qui propose à tout usager d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), [ameli.fr](http://ameli.fr)...

## le permis de conduire à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne 



Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture 



[demos.demarches.interieur.gouv.fr](http://demos.demarches.interieur.gouv.fr), pour m'informer



PASSERPOUR  
CARTE D'IDENTITE  
DIPLOME DE CONDUIRE  
**PERMIS DE CONDUIRE**  
**MES DEMARCHES**  
à portée de clic! 



## LE RECENSEMENT, UN VÉRITABLE OUTIL POUR LES ÉLUS

Le recensement 2018 a débuté le jeudi 18 janvier pour 633 logements villarais : une opération menée par les

3 agents recenseurs qui l'effectuent depuis plusieurs années déjà sur la commune.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc), déterminer les moyens de transports à développer... Bref, on en a tous besoin !



*Emmanuel Roger encadre l'atelier alimentation, boulangerie, pâtisserie au lycée Stanislas*

## GRAINES DE CHEFS AU LYCÉE STANISLAS !

Nous avons rendu une petite visite aux élèves du **lycée Stanislas** (section alimentation boulangerie, pâtisserie) qui, comme l'an passé, ont participé, entre autres, à l'élaboration du buffet servi lors de la cérémonie des vœux à la population en janvier dernier. Rencontre avec **Philippe Benoît**, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, en poste depuis 2 ans au lycée.

### **Quelle est votre fonction au sein de l'établissement ?**

Je chapeaute l'ensemble de la filière hôtellerie et restauration (environ 600 élèves) qui englobe les sections professionnelles :

- Hôtellerie et restauration
- Alimentation boulangerie pâtisserie
- Mention complémentaire cuisinier en dessert de restaurant

### **Pourquoi venir au lycée Stanislas ?**

Pour sa notoriété dans ces enseignements tout d'abord, puis c'est le seul lycée régional et public qui prépare aux diplômes Bac STHR, BP et BTS, et où l'enseignement général tient une part importante. L'autre alternative,

pour les élèves, est le centre de formation des apprentis (CFA) où l'enseignement techno-professionnel et la présence en entreprise sont plus importants.

**Le lycée Stanislas a participé et a accueilli en 2017 la finale du championnat de France des desserts, sous la présidence de Philippe Etchebest, chef cuisinier ? Vos élèves participent-ils souvent à ces challenges ?**

Oui, très régulièrement, de plus si un élève est qualifié, le lycée accueille le championnat suivant ! Cependant, compte tenu des nombreuses sollicitations, nous sommes obligés de sélectionner nos participations au concours. En effet, cela demande une grande motivation et un investissement personnel intense à nos élèves, en plus de l'enseignement.

**Et vous, Monsieur Benoît, êtes-vous gourmand ? Quel est votre dessert préféré ?**

Bien évidemment ! Mon préféré ? Difficile de choisir... Souvent le plus simple et surtout au chocolat !

Le lycée Stanislas, c'est aussi un restaurant d'application, **L'Horizon gourmand**, qui propose des formules gastronomiques, les mardis et jeudis soir et des formules brasserie, les mercredis et vendredis à midi.

Dans ce véritable lieu d'enseignement, vous découvrirez peut-être les grands noms de demain ?!

**Plus d'infos et réservations au 03 83 91 35 36**



# TOUS | À VOS | POSTES!

## LE 27 MARS : CHANGEMENT DE FRÉQUENCE POUR LA TNT

La bande de fréquences 694-790 MHz (*bande 700*), utilisée pour la diffusion audiovisuelle, a été attribuée en décembre 2015, après enchères, aux opérateurs de téléphonie mobile. Ce transfert s'inscrit dans le mouvement européen en cours qui vise à allouer, pour le service mobile haut débit, de nouvelles bandes de fréquences. Il implique des modifications de la diffusion de la TNT.

Le passage à la norme MPEG-4, réalisé le 5 avril 2016, a permis de moderniser la diffusion audiovisuelle des chaînes de télévision et de les insérer dans une ressource hertzienne réduite. Plus de 3 400 fréquences de la TNT seront modifiées entre octobre 2017 et juin 2019 !

Compte tenu de l'ampleur des travaux qui touchent une grande majorité des 2 000 émetteurs TNT implantés en métropole, ils sont organisés étape par étape, selon 13 zones géographiques.

## OPÉRATION RELOOKING POUR LE CLUB HOUSE DU VNTC !

Le *Villers et Nancy Tennis Club* confirme sa belle dynamique autour d'un projet de rénovation de son club house. Pour y parvenir, il lance une campagne de financement participatif du **3 février au 10 mars 2018**. Cette opération de crowdfunding a été ouverte le 3 février autour de multiples activités festives.

Afin de récolter les fonds nécessaires, le VNTC a ouvert une cagnotte en ligne sur la plateforme [sponsorise.me/fr](http://sponsorise.me/fr). Le club cherche à collecter **6000 €** pour des travaux de petite rénovation et des achats d'équipements dont un vidéoprojecteur et un écran géant qui permettront aux 490 licenciés de vivre la retransmission des matchs dans de bien meilleures conditions. Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, petite ou grande, faites un don !

**Plus d'infos par mail à [vntennisclub@gmail.com](mailto:vntennisclub@gmail.com) ou sur [www.vntennisclub.fr](http://www.vntennisclub.fr)**

Le CSA met à disposition le nouveau plan de fréquences sur : [www.csa.fr/plans-tnt](http://www.csa.fr/plans-tnt)

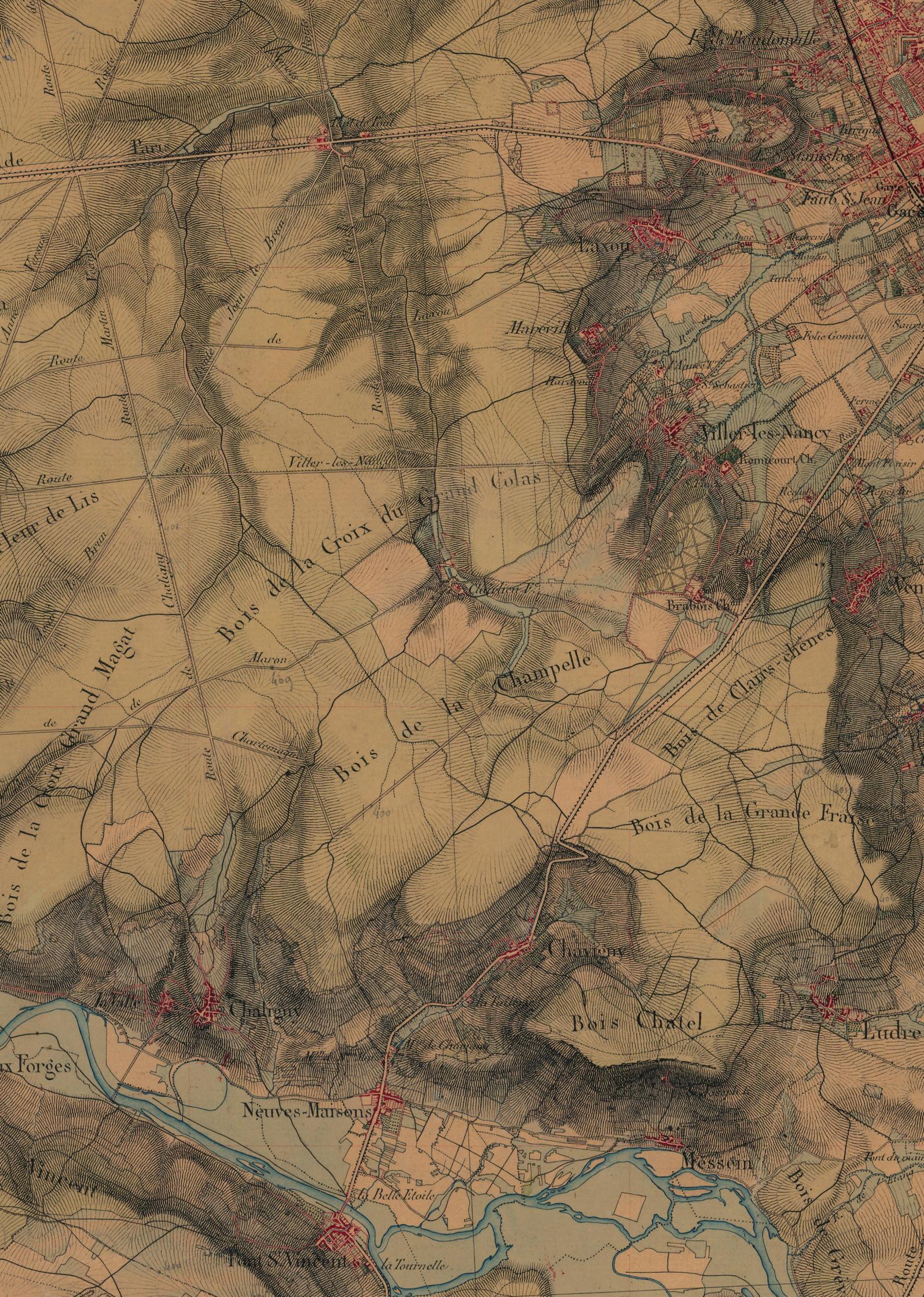
Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du **26 au 27 mars** sur les émetteurs TNT de votre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

L'ANFR met à disposition des particuliers et des professionnels sur son site Internet les informations les plus à jour pour que ces changements de fréquences se passent bien !

Vous y trouverez une vidéo tutorielle et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes ainsi que les dernières informations sur le calendrier de rallumages des sites d'émission le 27 mars et les jours suivants.

**Plus d'infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)**





Paris

St. Remondville

Paul St. Jean

Laxon

Marpville

Viller-les-Nancy

Viller-les-Nancy

Grand Colas

Bois de la Croix du Grand Colas

Champelle

Bois de la Grande France

Bois de la Grande France

Bois de la Grande France

Charleville

Bois Chatel

Ludre

Neuves-Maisons

Messen

la Belle Etoile

la Tournelle

de

Route




---

# TERRITOIRE & CADRE DE VIE, PORTRAIT DE VILLE

---

Le terme urbanisme est une création récente. Il apparaît dans la langue française en 1900 pour désigner un champ d'action pluridisciplinaire nouveau, né des contraintes de la société moderne.

Pourtant son histoire commence au Néolithique, lorsque les nomades chasseurs-cueilleurs se fixent en un lieu. De l'agriculture et de l'élevage vont découler les organisations, le commerce, les échanges : la ville est le lieu qui rassemble. Elle s'organise selon les besoins, et parfois les envies de ceux qui la gouvernent, traduits par des ingénieurs et des architectes.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on parle de science de l'urbanité et au XX<sup>e</sup>, Le Corbusier résumera « *Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions : habiter, travailler, se récréer (dans les heures libres), circuler* ».

Penser la ville est donc un véritable enjeu et l'urbanisme en est devenu son outil majeur.

LE PLUI, MODE D'EMPLOI

# LE PLUI, UN OBSCUR OBJET DU TERRITOIRE ?

SA RÉFORME A ÉTÉ LANCÉE EN 2015 À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE. AUJOURD'HUI, L'HEURE EST À LA CONCERTATION ET ULTIMES PETITES RETOUCHES AVANT L'APPROBATION DU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL. MAIS LE PLUI, C'EST QUOI AU JUSTE ? À QUOI ÇA SERT ? SOMMES-NOUS TOUS CONCERNÉS ? ON VOUS RACONTE !

**Depuis 1982, pas de modifications majeures pour le centre commercial Plein centre**



Le **PLUi** est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes. Il définit les règles et les enjeux du territoire et le dote d'une vision prospective d'une dizaine d'années.

Cette vision s'effectue à l'échelle de l'intercommunalité, où s'organise l'essentiel des activités quotidiennes.

Il accompagne la production de logements, notamment dans la mise en cohérence des politiques

d'aménagement et de l'habitat, et facilite la mise en œuvre des politiques en faveur du logement. En prenant en compte le caractère diversifié du territoire, il assure la pérennité des pôles d'activités et leur attractivité et apporte des réponses adaptées aux besoins des entreprises.

Le PLUi veille à la qualité paysagère du territoire et valorise le cadre de vie des habitants en maintenant un équilibre entre zones bâties, naturelles

et agricoles : respectueux de l'environnement, il formalise les règles d'utilisation du sol.

C'est aussi un outil d'adaptation aux impacts du changement climatique car il détermine les conditions d'un aménagement prenant en compte cet enjeu.

Le PLUi est donc un projet amplement partagé qui consolide les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.

## EN QUOI ÇA ME CONCERNE ?

Comme chaque PLUi est caractéristique du territoire qu'il couvre, les zones sont réglementées au travers d'une cartographie établie selon la nature du territoire : urbanisée, à urbaniser, agricole, protégée...

C'est la raison pour laquelle, en 2019, vous ne pourrez pas construire votre maison sur la partie préservée du plateau de Brabois.

Par ailleurs, si vous souhaitez agrandir votre pavillon à Clairlieu, vous devrez prendre en compte plusieurs points comme le raccordement aux réseaux, les limites de hauteurs ou de gabarits de votre extension, ses performances énergétiques et son insertion paysagère.

Pour résumer, toute intervention qui modifierait l'allure de la ville doit toujours se baser sur les règles du plan local d'urbanisme

lors de l'instruction par la mairie de tout permis de construire, d'aménager ou de démolir.

Mais cela vous concerne aussi au-delà des murs de l'habitation : aller au travail, faire vos courses, emprunter les pistes cyclables... Tout cela dépend du PLUi !

Son règlement et ses zones déterminent la vocation et l'usage des secteurs de l'agglomération comme la localisation des services et des zones commerciales, les cheminements piétons et la politique des transports, le maintien ou la création d'espaces verts...

## SOYEZ ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE !

Le Grand Nancy s'est engagé dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en 2015. Après plusieurs phases de diagnostic, projets

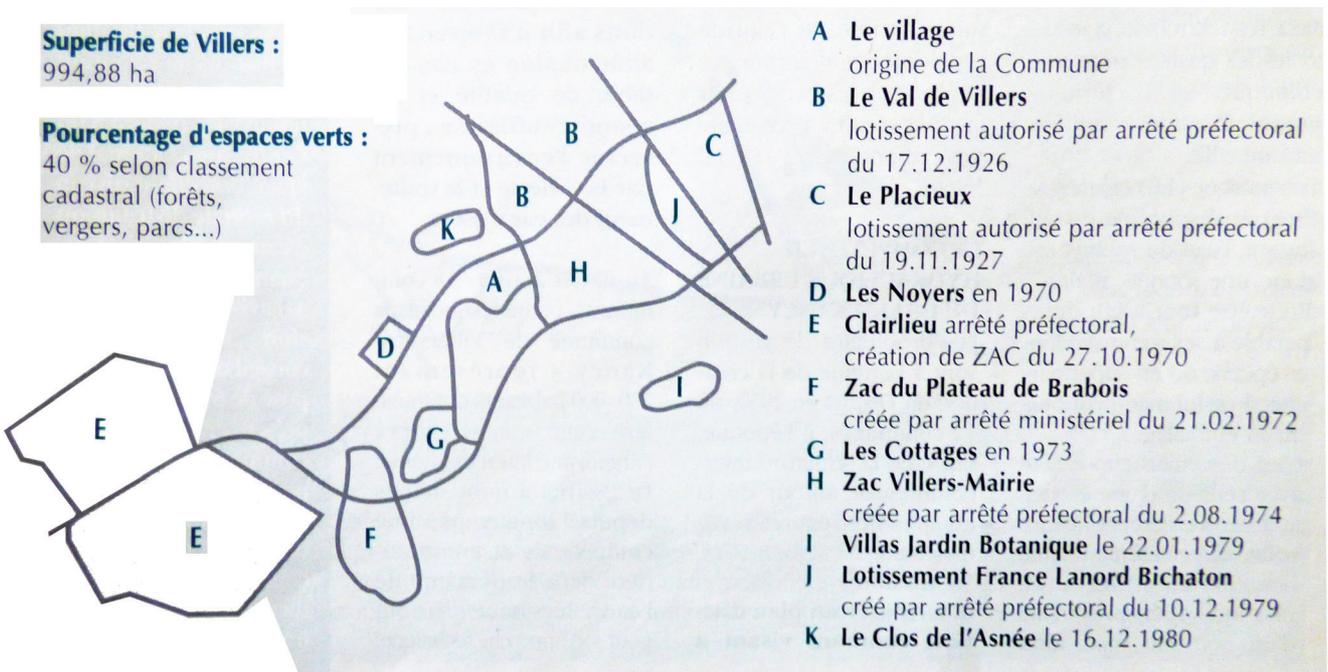
et élaboration du règlement, l'heure est à la consultation de ce document unique qui engagera l'agglomération pour 10 ans.

Pour vous aider à mieux comprendre les enjeux du PLUi, pour vous tenir informé ou pour vous exprimer, plusieurs possibilités :

- enrichir le registre de concertation mis à disposition avec le dossier de concertation en mairie, au service urbanisme, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, ou à la Métropole du Grand Nancy, 7 rue Pierre Chalnot, de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- réagir par courrier à Métropole du Grand Nancy / Pôle territoire Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine, 22-24 viaduc Kennedy - c.o.n°80036, 54035 Nancy cedex,
- s'informer et participer en ligne sur le site [www.plui.grand-nancy.org](http://www.plui.grand-nancy.org)

**Superficie de Villers :**  
994,88 ha

**Pourcentage d'espaces verts :**  
40 % selon classement cadastral (forêts, vergers, parcs...)



Les étapes du développement de la commune relayées dans la publication **Villers votre ville** en 1997

## LE PLUI, MODE D'EMPLOI

# LES ACRONYMES DE LA JUNGLE DU PLUI...

## C'EST PLUS POS ?

Initié par la loi d'orientation foncière de 1967, le plan d'occupation des sols (POS) fixait les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Il a quasiment disparu depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) de 2000 et la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) de 2014. Sa fin définitive sonnera le 26 mars 2017.

## LE PADD

Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) est un élément majeur du PLUi. Il définit le projet de territoire des communes pour les 10 ans à venir au travers d'orientations stratégiques. Il concerne par exemple les projets d'aménagement et de développement des quartiers, les projets d'aménagement des espaces publics, les entrées de ville, les actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine urbain et de l'environnement...

## LE PDU

Le plan de déplacements urbains (PDU) définit l'organisation des transports, la circulation et le stationnement dans le périmètre des transports urbains. Il permet d'élaborer une stratégie commune des déplacements comme par exemple une diminution de 5 % du trafic automobile en centre-ville, une augmentation de l'usage des transports en commun de 2 %.

## LE PLHD

Le programme local de l'habitat durable (PLHD) est un document cadre de la politique de l'habitat et

support de la délégation de compétence des aides à la pierre. Il définit 3 orientations : améliorer la prise en compte des attentes des ménages et favoriser les parcours résidentiels ; mettre en place une économie de l'habitat durable ; renforcer les outils de la gouvernance de la politique locale de l'habitat. Le PLUi intègre les dispositions du PLHD.

## LA LOI SRU

La loi SRU (solidarité et renouvellement urbains) votée en 2000 s'applique aux communes de 3 500 habitants lorsqu'elles font partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants. Elle définit les règles de mixité sociale et d'urbanisme (PLU) en imposant notamment aux communes un minimum de 20 % de logements sociaux. Les communes ne respectant pas le quota imposé sont prélevées de manière significative pour chaque logement manquant.

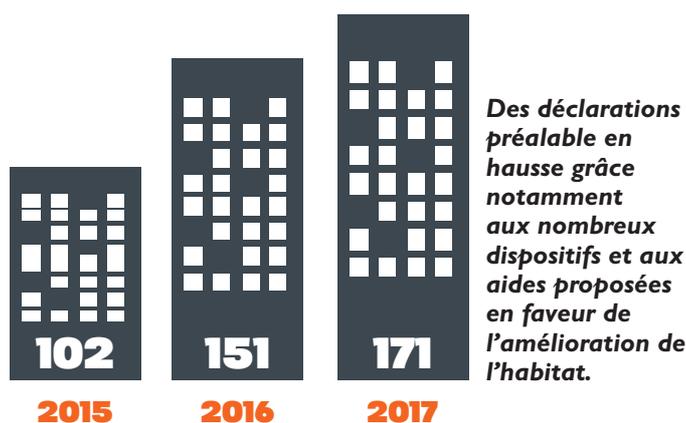
À Villers-lès-Nancy, le quota est atteint au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## MAIS ENCORE...

Le PLUi doit être compatible avec de nombreux documents régissant la planification :

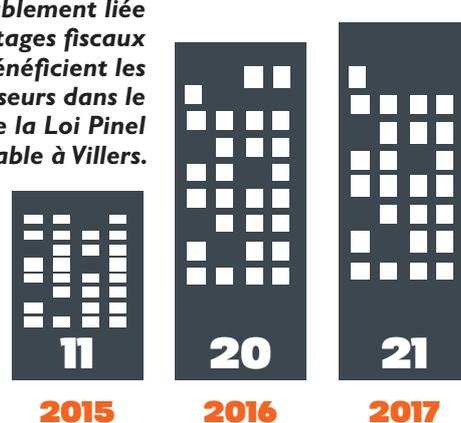
- le SCoT (schéma de cohérence territoriale) document qui intègre des documents de compétence de l'Etat, de la Région, du Département... et qui fixe les grandes orientations de développement du sud de la Meurthe-et-Moselle
- le PCAET (plan climat air énergie territorial)
- les programmes de biodiversité : TVB (trames vertes et bleues) ; PP (plan paysage) ; SDEA (schéma directeur eau-assainissement)...

## Déclaration préalable de travaux



## Une nette augmentation des permis de construire

probablement liée aux avantages fiscaux dont bénéficient les investisseurs dans le cadre de la Loi Pinel applicable à Villers.



LES GRANDS TRAVAUX

# MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE À CLAIRLIEU

L'IDÉE A GERMÉ EN 2012. À L'ÉPOQUE ELLE ÉMANE DE DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS DE SANTÉ MAIS LE DOSSIER EST PILOTÉ DEPUIS QUELQUES MOIS PAR LA VILLE QUI SOUHAITE EN FAIRE UN PROJET STRUCTURANT POUR L'AVENIR.



Le 21 décembre 2017, François Werner, Maire de Villers et Laurent Garcia, député de la 2<sup>e</sup> circonscription de Meurthe-et-Moselle, ont présenté le projet au Ministère des solidarités et de la santé. Véritable enjeu de territoire, cette maison de santé pluridisciplinaire répond aux besoins de la population villaroise et touche les habitants de Maron, Chaligny et Neuves-Maisons.

La collectivité a, en la matière, un rôle primordial de facilitateur à jouer. Des demandes de subventions, à hauteur d'un million d'euros, ont été déposées auprès de la Région, l'Agence régionale de santé, la Métropole et les services de l'État.

Ce dernier pourrait y contribuer activement au regard de la zone couverte par cet équipement : Villers Clairlieu, bien sûr, mais au-delà des limites de la métropole également jusqu'à Maron, Chaligny et Neuves-Maisons.

Il est question d'un bâtiment de

près de 800 mètres carrés dans lequel s'installeraient plusieurs médecins généralistes, des infirmières, des kinésithérapeutes, une diététicienne, un podologue et des dentistes. Tout ça en face du pôle commercial de Clairlieu pour qu'il y ait une véritable complémentarité avec les autres services déjà implantés dans le secteur.

Le double objectif d'une accessibilité facilitée et d'un parcours de soin simplifié est également au cœur du projet. L'enveloppe globale s'élèverait

à un peu plus de deux millions d'euros. Un peu plus de la moitié serait financée par la municipalité qui pourrait ensuite amortir cet investissement en percevant les loyers desdits professionnels de santé.

La municipalité attend désormais le positionnement des partenaires financiers. Elle pourra ensuite lancer les consultations, notamment les appels d'offres. Dans les meilleurs délais, cette maison de santé pluridisciplinaire pourrait voir le jour d'ici 2 ou 3 ans.

# ÇA BOUGE !

## RUE JEAN GIRAUDOUX

Une petite opération de construction de 7 maisons individuelles (4T6, 2T5 et 1T4) avec garage et jardin que le promoteur BEI Concept propose en accession à la propriété.

## LOGEMENTS RUE DE VERSIGNY

Cette opération portée par Batigère est composée de 4 bâtiments, dont 3 sont destinés à la location. Le quatrième est composé de 16 logements destinés à l'accession à la propriété.

## TRAVAUX RUE SOUS LA CROIX

L'intersection avec l'avenue André Malraux a été mise en sécurité avec la création d'un passage pour piétons.

## LES 96 PLACETTES DE CLAIRLIEU

Après le réaménagement de deux d'entre elles, deux autres placettes seront réaménagées cette année au square des noisetiers et dans la rue de Talinté.

## TRAVAUX DU CIMETIÈRE

Réaménagement pour faciliter l'accessibilité et l'entretien. En 2017 pour réaménager un tiers des allées. Le chantier s'étale sur 3 ans.

## PROJET DE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

À l'origine, différents professionnels de santé se sont associés pour créer le projet de maison médicale à Clairlieu. Depuis quelques mois, ils sont épaulés par la municipalité qui souhaite en faire un projet structurant pour l'avenir.



## LOGEMENTS BOULEVARD CATTENOZ (RIZZON) ET RUE BICHATON (BOUYGUES)

98 logements en accession à la propriété répartis sur deux opérations avec la particularité d'un local commercial boulevard Catteno, en RDC, qui répond à une demande des riverains et renforcera le tissu de services dans le quartier.

## RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE DU PLACIEUX

Démolition et reconstruction du troisième bâtiment de la cité universitaire du Placieux pour la création de 200 logements.

## REMICOURT

Création d'un village seniors (réservé au plus de 60 ans) constitué de 99 logements : 28 maisons et 2 collectifs du T2 au T6.

Le groupe Habiter Promotion est promoteur de l'opération, l'Office métropolitain de l'habitat du Grand Nancy est l'aménageur. La livraison est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

## TRAVAUX RUE DE VANDOEUVRE ET RUE DE LA GRANGE AUX MOINES

Un chantier sur 3 ans qui a débuté en 2017, en concertation avec le conseil de quartier et les associations riveraines.

## EXTENSION DE L'ENTREPRISE PHARMAGEST

Avec 4 950 m<sup>2</sup> d'extension de bureaux, soit 6 705 m<sup>2</sup> en tout pour cette belle entreprise villaroise !

Sur la technopole, il reste encore de très grandes parcelles qui permettraient de nouvelles constructions ou des extensions si le nouveau PLU l'autorise. Aujourd'hui, il existe des règles un peu contraignantes en terme de densité et comme il s'agit d'une ZAC, les droits à construire limitent les possibilités.

## TRANSPORTS

# LIGNE I DU TRAMWAY : DERRIÈRE LA CONCERTATION, MESURER LES ENJEUX

LA PHASE DE CONCERTATION PUBLIQUE VIENT DE PRENDRE FIN. LE TRAMWAY SUR PNEUS SERA REMPLACÉ À L'HORIZON 2023.

MAIS DE NOMBREUSES QUESTIONS RESTENT EN SUSPENS. FRANÇOIS WERNER, MAIRE DE VILLERS-LÈS-NANCY ET VICE-PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY ÉVOQUE LES ENJEUX DE CETTE ACTUALITÉ.

## Comment s'est passée la concertation publique ?

Nous avons constaté une participation très importante des citoyens. C'est la marque d'un intérêt très fort, d'une volonté de s'investir et de donner son avis sur ce que sera le futur service de tramway.

## Quels en sont les enseignements ?

Nous avons beaucoup de préoccupations à prendre en compte. Celles des utilisateurs actuels du tramway qui se demandent s'ils auront aussi bien ou mieux.

Et puis nous voyons qu'il y aura de nouvelles possibilités d'utilisations du tramway et des dispositifs de transports en commun. Est-ce que l'on aura une connexion entre le tramway et le train ? Ce serait évidemment une opportunité extraordinaire.

Nous nous interrogeons également sur la manière d'irriguer au mieux l'ensemble de la technopole.

## Quelles sont les options sur la

## table pour irriguer au mieux l'ensemble du territoire ?

Ce qui est acté, c'est que ce sera un tramway sur rails. L'image du tram sur pneus n'est pas bonne, il faut aller vers une technologie éprouvée. En ce qui concerne les aménagements, le carrefour du vélodrome est un point tout à fait central et à partir de là, plusieurs scénarios sont possibles. Différentes problématiques

projets existent comme le siège de l'Université et Polytech Nancy (ex Esstin).

## Jusqu'où peut-on « pousser » le tramway côté villarois ?

Je pense qu'il ne faut pas que tout le monde veuille le tramway devant sa porte. Il faut laisser aux techniciens le soin de trouver le meilleur endroit pour établir un terminus. Ce qui est sûr, c'est qu'une meilleure desserte de ce campus sera déjà une formidable avancée.

## Une meilleure desserte du campus de sciences sera déjà une formidable avancée !

rentrent alors en compte. L'argent d'abord, on ne peut pas faire des tramways partout. L'efficacité ensuite : plus un tram se diffuse en branches successives, moins on dessert efficacement. Il est certain, côté villarois, qu'une meilleure desserte du campus de sciences serait un investissement sur l'avenir. Cette zone va connaître une transformation très importante puisque beaucoup de

## Quels sont les enjeux de ces aménagements pour Villers ?

L'enjeu premier pour ceux qui se déplacent comme pour ceux qui habitent à côté, c'est de faire en sorte que le maximum de personnes se retrouve dans les transports en commun plutôt que dans la voiture. Il faut donc faire le meilleur choix pour éviter l'engorgement routier qui pose des problèmes à tout le monde. C'est d'ailleurs un aspect qui est ressorti lors des réunions publiques. Tout le monde prend de la hauteur et se demande quel

TRANSPORTS

est le meilleur système pour le plus grand nombre.

**Il faut donc désormais s'interroger sur le coût par rapport à l'intérêt pour la collectivité ?**

Oui mais pas seulement. Il faut discuter de cette réalité économique et financière. Là, on peut imaginer de phaser un certain nombre de choses. Mais le débat peut porter également sur certaines hypothèses qui ont été évoquées lors de la concertation.

Est-ce qu'on peut, par exemple, changer facilement de mode de transport au niveau du Vélodrome et prendre un bus pour monter à Brabois ? Est-ce qu'on peut dans de bonnes conditions et à court terme connecter le tramway sur le train à Roberval ?

Des questions fondamentales qu'on ne s'était pas posées auparavant puisque l'outil de transport ne le permettait pas.

**Quel visage prendra la desserte de Brabois ?**

On ne peut pas encore répondre à cette question. Le travail considérable que nous sommes en train de faire sur la concertation tram n'est qu'une infime partie de ce qui nous attend sur la question de la desserte de Brabois.

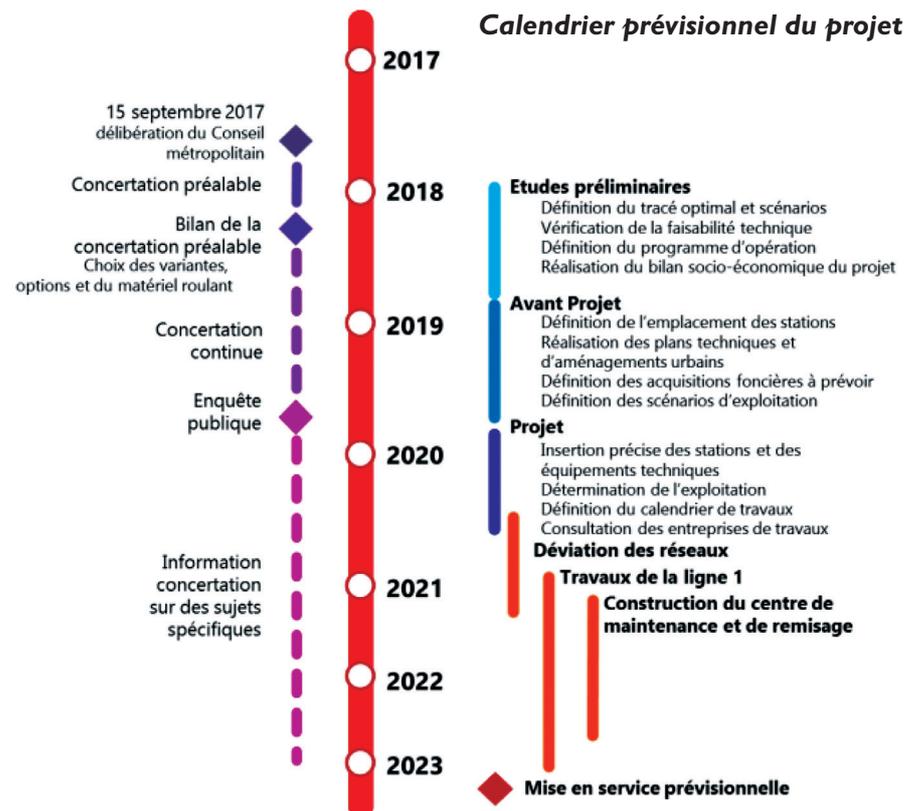
Il faudra s'interroger sur ce qui permet au maximum de personnes allant travailler sur le plateau de venir le plus facilement. Les profils sont nombreux entre ceux qui travaillent au CHU, les étudiants ou ceux qui se rendent sur le reste de la technopole, dont l'écrasante majorité se déplace en voiture.

Et pour répondre à cette question, il faudra notamment s'interroger sur la manière d'améliorer les accès autoroutiers et sur la manière de cohabiter avec la nouvelle zone

dite « Brabois Forestière » de l'autre côté de l'autoroute, en cours d'aménagement.



**Atelier thématique sur le Technopôle Henri Poincaré, du campus ARTEM au Plateau de Brabois : un temps d'échanges à TELECOM Nancy où vous êtes venus nombreux pour exprimer vos avis en matière d'usage et de services pour la future ligne de tram.**



## LES GRANDS TRAVAUX

# AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

DE NOMBREUX CHANTIERS SONT EN COURS SUR LE TERRITOIRE DE VILLERS-LÈS-NANCY AVEC POUR OBJECTIF D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE DES VILLAROS. ZOOM SUR LES PETITS ET GRANDS CHANGEMENTS QUI NOUS CONCERNENT TOUS !



## RUE DE VANDOEUVRE – RUE DE LA GRANGE AUX MOINES

Cet axe, très utilisé en délestage du boulevard des aiguillettes, était en très mauvais état. Un chantier sur 3 ans a donc été initié l'an dernier, en concertation avec le conseil de quartier et les associations riveraines. La première tranche vient de se terminer avec l'enfouissement des réseaux d'eau, de fibre optique et d'éclairage public notamment. Suivra cette année, la 2<sup>ème</sup> tranche correspondant à l'aménagement de la rue de la Grange aux Moines : réfection de la structure et du revêtement de la chaussée ainsi que la mise en accessibilité des trottoirs. Un début de piste cyclable est également aménagé dans cette même rue avec un passage par le parc de Remicourt et un débouché par le lotissement du jardin botanique. Enfin, en 2019, la 3<sup>ème</sup> tranche concernera la rue de Vandoeuvre. Malgré l'importance de ces travaux, une voie de circulation est maintenue pendant toute la durée du chantier dans le sens Vandoeuvre-Villers.

## LES PLACETTES DE CLAIRLIEU

Le quartier compte 96 placettes. Deux ont été réaménagées en 2017, dans les rues Gaston Ramon et de Remenaumont. La circulation a été améliorée autour de l'îlot central pour faciliter notamment le travail de ramassage des ordures ménagères et le passage des véhicules techniques : balayeuse ou déneigeuse. Des places de stationnement supplémentaires ont été créées et l'espace paysager retravaillé. Deux autres placettes seront réaménagées cette année au square des noisetiers et dans la rue de Talinté.





### RUE SOUS LA CROIX

L'intersection avec l'avenue André Malraux a été mise en sécurité. Les services techniques ont ajouté un passage pour piétons ce qui permet notamment au pédibus scolaire de ne traverser qu'un seul axe au lieu de 2 auparavant. Les trottoirs ont également été mis aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) et la chaussée a été rétrécie pour faire ralentir les automobilistes.

### LE CIMETIÈRE

Un réaménagement du cimetière était nécessaire pour faciliter l'accessibilité et l'entretien. Le chantier s'étale sur 3 ans. 30 000 euros ont déjà été investis en 2017 pour réaménager un tiers des allées. Elles sont désormais recouvertes d'un revêtement naturel lissé. Les personnes à mobilité réduite peuvent donc s'y déplacer sans risque. Cela allège en outre l'entretien puisque le désherbage en est facilité.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci de développement durable et d'économie budgétaire, les vieilles ampoules à sodium des lampadaires sont en train d'être remplacées par des ampoules à led. 600 points lumineux, âgés de plus de 20 ans, ont déjà été changés sur les 1900 que compte la commune. Cela a déjà permis des économies d'énergie de 30 %, soit 37 000 € par an. Les points lumineux restants seront traités dans les prochaines années, en concertation avec la Métropole.

### POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Une dizaine de PAV a été aménagée l'an dernier dont deux ont été enterrés, rue sous la Croix et rue Albert I<sup>er</sup>. L'enveloppe budgétaire s'élève à 30 000 euros. Ces PAV se situent en effet à proximité d'habitations. Il a donc fallu les enterrer pour éviter toute nuisance.

### BALAYER DEVANT SA PORTE ?

Il existe une expression française qui propose de balayer devant sa porte : un proverbe qui s'emploie aujourd'hui le plus souvent au sens figuré mais qui contient, au sens propre, des origines bien concrètes. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les citadins balayaient les voies publiques et évacuent leurs ordures vers les sites prévus à cet effet. Le volume des ordures augmentant considérablement au fil des décennies, les habitants souhaitent que cette gestion soit confiée aux pouvoirs publics.

Au XX<sup>e</sup> siècle, chacun se sent encore concerné par l'état de son trottoir et veille à ce qu'il soit propre et sûr, pour lui comme pour les autres. Mais cette bienveillance est bel et bien tombée en désuétude.

L'habitat collectif, la mobilité des occupants, le stationnement sauvage, les dépôts intempestifs de détritius... Autant de causes dont l'effet produit une désappropriation de cet espace, le banalise, l'abandonne aux seuls soins des services publics (qu'on s'empresse parfois de montrer du doigt lorsque le balayage n'est pas fait).

On le sait (presque) tous, en cas de chute de neige ou de verglas, chacun, propriétaire ou locataire, doit entretenir le trottoir le long de son habitation. Dans certaines villes de France, cette obligation est aussi appliquée au balayage des feuilles qui jonchent le bitume à l'automne et au désherbage des jeunes pousses au printemps.

En Allemagne, en Autriche, en Belgique, chacun est responsable de la propreté et du dégagement du trottoir qui borde son habitation, son commerce ou ses bureaux. À Montréal, la grande opération **Montréal.net** se déroule plusieurs fois dans l'année. Elle réunit les élus locaux et les citoyens volontaires qui s'engagent, le temps d'un week-end, à nettoyer les parcs, les rues, les espaces verts ou encore les abords de bâtiments. Et si toutes ces initiatives qui développent l'esprit d'appartenance à un quartier nous évitaient de balayer devant la porte du voisin ? À méditer...



À Trooz en Belgique, madame Vivianne ne lâche pas son bout de trottoir. © le blog de Trooz

## FÉVRIER &gt; AVRIL, L'AGENDA

## FÉVRIER

DU 1<sup>ER</sup> AU 4 MARSExposition **Animals** de **Patrick Leclerc**

Mercredi au samedi 14h&gt;18h30

Dimanche 14h&gt;18h

Entrée libre - Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny

Infos : 03 83 92 32 40



## DU MER 7 AU 28 FÉVRIER

**Des arbres à la musique** Exposition de photographies de luthier et histoire de l'archèterie - En partenariat avec le **musée de la lutherie de Mirecourt**

9h30 &lt; 11h45 et 13h &lt; 17h45

Entrée payante dans les serres tropicales

Plein tarif : 5 € / tarif réduit : 3 €

Jardin botanique Jean-Marie Pelt

Infos : 03 83 41 47 47



## LUNDI 12

**Balade thermographique** ou comment regarder son habitat autrement  
Quartier Village (allée des Estelles, du Calvaire, rue des Vignattes...)

20h : RDV devant Les Ecraignes

21h : Restitution Salle Déruet

Infos : 03 83 37 25 87

info@alec-nancy.fr

clairlieuecodefi@laposte.net

## MARDI 13

**Cercle des lecteurs** - Rendez-vous littéraire20h - Château M<sup>me</sup> de Graffigny

Entrée libre

Infos : bptvillers@numericable.com

## VENDREDI 16

**9<sup>ème</sup> Ioto** de l'école élémentaire Albert

Camus - Petite restauration sur place

19h - rue des Cisterciens

Carton valable pour les 5 parties : 2 €

Infos et réservation :

apecamus54@gmail.com



## DU VEN 16 AU DIM 18

**Les uns chez les autres**Comédie de **Alain Ayckbourn**

20h45 (VEND) / 19h30 (SAM) / 16h (DIM)

Théâtre de la Roële - 14 € / 10 €

Infos et réservations : 03 83 40 64 93

ou [www.theatredelaroele.fr](http://www.theatredelaroele.fr)

## SAMEDI 17

Chantier participatif **Taille des arbres fruitiers**

14h&gt;16h - RDV au jardin des Turricules

Infos et réservation : 06 88 43 55 56

lesjardinsdupaquais@free.fr

## SAMEDI 17

**Rencontres de tennis de table**

Equipe de Nationale 3 - Forbach

17h - Stade Roger Bambuck

Infos : [www.cosvillers-tt.fr](http://www.cosvillers-tt.fr)

03 83 96 59 12

UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

## SAMEDI 17

**Journées portes ouvertes de l'IUT Nancy Brabois**

9h&gt;17h - Rue du Doyen Urion

Infos : <http://iutnb.univ-lorraine.fr/fr/content/journee-portes-ouvertes>

03 72 74 70 00

## DIMANCHE 18

**Salon des auteurs lorrains**Organisé par l'**ADILL**

10h&gt;18h - Entrée libre

Les Ecraignes - Salle Jean Ferrat

Rue Albert 1<sup>er</sup>

Infos : 03 83 92 32 40



## DIMANCHE 18

**Course d'orientation régionale** organisée par **SCAPA Nancy Orientation**

Mail Jean Fléchon / Forêt de Villers Clairlieu

9h&gt;12h30 - Réservée aux participants

Inscriptions : [nelly.deville54@orange.fr](mailto:nelly.deville54@orange.fr)

## MARDI 20

Réunion publique **Allégeons nos déchets** dans le cadre de la consultation organisée par la Maison de l'habitat et du développement durable**20h00 - Centre Les Ecraignes**

Infos et inscriptions :

[www.grandnancy.eu](http://www.grandnancy.eu)

## MARDI 20

Atelier **fabriquer ses produits ménagers naturels** dans le cadre du **Défi Energie**

18h - Entrée libre - MJC Jean Savine

Infos et inscriptions :

service solidarité 03 83 92 12 18

MJC Jean Savine 03 83 28 44 19

## MERCREDI 21

**Repair café** - Réparer, bricoler, apprendre et échanger

19h30 - Entrée libre - MJC Jean Savine

Infos : 03 83 92 12 17

[repaircafe@villerslesnancy.fr](mailto:repaircafe@villerslesnancy.fr)

## VENDREDI 23

**Réunion** - Concert jazz de **Jean-Marc Robin** dans le cadre du cycle **Jazz à Villers**

20h30 - Théâtre de la Roële

10 € - tout public

Infos : 03 83 40 64 93

[www.theatredelaroele.fr](http://www.theatredelaroele.fr)

## VENDREDI 23

**Figure de style** - Spectacle de danse organisé par le **Lions Club Nancy Stanislas Doyen** par les élèves du **Conservatoire de Nancy**

L'intégralité des bénéfices sera reversée au profit de l'enfance handicapée et méritante.

20h - Les Ecraignes / Salle Jean Ferrat

Entrée : 10 €

Infos : [lions.stanislas@gmail.com](mailto:lions.stanislas@gmail.com)

FÉVRIER > AVRIL, L'AGENDA



**SAMEDI 24**

**Masterclass** danse classique de **Jacques Marsa** - Danseurs débutants à confirmés  
10h et 14h  
Les Ecraignes - Salle Jean Ferrat  
Gratuit - Nombre de places limité !  
**Infos et réservation : 03 83 92 32 40**

**DIMANCHE 25**

**Les semis de Printemps**  
10h>12h - RDV au jardin des Turricules  
**Infos et réservation : 06 88 43 55 56**  
lesjardinsdupaquis@free.fr



**DU 25 FÉVRIER AU 2 MARS**

**Stage de tennis** et **multisports** au **VNTC**  
À la journée ou à la demi-journée  
Route de l'aviation  
**Infos et inscriptions : 03 83 40 50 32**  
[www.vntennisclub.fr](http://www.vntennisclub.fr) et [www.stagevntc.fr/](http://www.stagevntc.fr/)

**DU 26 FÉVRIER AU 2 MARS**

**Accueil de loisirs de Clairlieu animation**  
Viens t'amuser à travers diverses activités ludiques et créatives !  
13h30<17h30 - MJC Jean Savine  
50€ la semaine (tarif dégressif en fonction du quotient familial)  
**Inscriptions avant le 17 février : 03 83 28 44 19**

**MARS**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 31 MARS**

**Des arbres à la musique**  
Exposition de photographies de luthier et histoire de l'archèterie  
En partenariat avec le **musée de la lutherie de Mirecourt**  
9h30>11h45 et 13h>17h45  
Entrée payante dans les serres tropicales  
Plein tarif : 5 € /tarif réduit : 3 €  
Jardin botanique Jean-Marie Pelt  
**Infos : 03 83 41 47 47**

**DU 1<sup>ER</sup> AU 4 MARS**

Exposition **Animals** de **Patrick Leclerc**  
Mercredi au samedi 14h > 18h30  
Dimanche 14h>18h  
Entrée libre - Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny  
**Infos : 03 83 92 32 40**

**DU 5 AU 9 MARS**

**Stage de tennis** et **multisports** au **VNTC**  
À la journée ou à la demi-journée  
Route de l'aviation  
**Infos et inscriptions : 03 83 40 50 32**  
[www.vntennisclub.fr](http://www.vntennisclub.fr) et [www.stagevntc.fr/](http://www.stagevntc.fr/)

**JEUDI 8**

**Journée de la femme**  
Les Ecraignes - Entrée libre  
**Infos : www.villerslesnancy.fr**

**SAMEDI 10**

**Rencontres de tennis de table**  
Elite Régionale / Anould  
Toute la journée - Stade Roger Bambuck  
**Infos : www.cosvillers-tt.fr - 03 83 96 59 12**



**DIMANCHE 11**

**Coupe du Grand Est de VTT X Country**  
Stade Roger Bambuck  
Jeunes : 9h45 - Cadets/juniors : 12h45  
Adultes : 14h30 - Course draissienne pour les bambins (+ 2 ans) : 16h30  
Buvette, petite restauration - Entrée libre  
**Infos : 03 83 41 04 53** [www.vttfunclub.fr](http://www.vttfunclub.fr)  
[vttfunclub@wanadoo.fr](mailto:vttfunclub@wanadoo.fr)



**MARDI 13**

**Cercle des lecteurs** - Rendez-vous littéraire  
20h - Château M<sup>me</sup> de Graffigny  
Entrée libre  
**Infos : bptvillers@numericable.com**

**DU 13 AU 25 MARS**

**Quinzaine des créateurs** organisée par **Tendance création** - **Lysiane Beck**, artiste peintre, **Béatrice Allard Argilys**, **Cyrille Morin**, artiste verrier, **Gaëlle Kuhn GK Meubles**, **Muriel Chéné**, sculpteur pâte de verre, **Idalina Création**, styliste  
10 h>19h - Entrée libre  
Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny  
**Infos : 03 83 68 52 28**

**JEUDI 15**

**Elise Fischer** présente **Aux deux hirondelles** - Conférence suivie d'un goûter lorrain proposée par l'association **Costumes et traditions en Lorraine**  
15 h - MJC Jean Savine - Entrée libre  
**Infos : 03 83 27 70 90**



**SAM 16 & DIM 17**

**Velouté** - Comédie de **Victor Haim**  
20h45 (VEND) / 19h30 (SAM)  
Théâtre de la Roële - 14 € / 10 €  
**Infos et réservations : 03 83 40 64 93**  
ou [www.theatredelaroele.fr](http://www.theatredelaroele.fr)

**DU VEN 16 AU DIM 18**

**Week-end des créateurs**  
Organisée par **Tendance création**  
10 h>19h - Entrée libre  
Nocturne animée le vendredi : 16h < 21h  
Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny  
**Infos : 03 83 68 52 28**



**SAMEDI 17**

**Stage de qi-gong** animé par **C. Mangeot**  
9h30>12h - MJC Jean Savine - 15 €  
**Uniquement sur réservation : 06 88 88 47 73 ou 03 83 28 44 19**

**SAMEDI 17**

**Chez Momone** - Pièce de théâtre de **D. Masson** par les compagnies **Des Piments** et **Bulles de rêve**  
20h30 - MJC Jean Savine - 8 €  
**Infos et réservation : 03 83 28 44 19**  
[mjcsavine@gmail.com](mailto:mjcsavine@gmail.com)

## FÉVRIER &gt; AVRIL, L'AGENDA

**SAMEDI 17****Rencontre de badminton**

Équipe 1 / TSB Jarville - Dans le cadre des Championnats de France interclubs de Nationale 3

14h30 - Gymnase du Lycée Stanislas  
**Infos : 06 70 34 83 70 - 06 05 48 60 25**  
[contact@bnv.fr](mailto:contact@bnv.fr)

**DU 17 AU 25 MARS****Tournoi international de tennis masculin**

**Future** au **VNTC** - Entrée gratuite, matchs en journée et début de soirée  
 Route de l'aviation

**Infos : 03 83 40 50 32**  
[www.vntennisclub.fr](http://www.vntennisclub.fr)

**DIMANCHE 19**

**39<sup>ème</sup> Tour pédestre** organisé par **Cos Villers Tour pédestre** - 10 km / 12 km course nature / 2000 m benjamins / 1500 m poussins / 800 m EA - Stade Roger Bambuck  
**Infos et inscription : [www.chronopro.net/events/tour-pedestre-2](http://www.chronopro.net/events/tour-pedestre-2)**

**MARDI 20**

Atelier **Bien comprendre ses factures et choisir son fournisseur d'énergie** dans le cadre du **Défi Energie**

18h - Entrée libre - MJC Jean Savine  
**Infos et inscriptions :**  
**Service solidarité 03 83 92 12 18**  
**MJC Jean Savine 03 83 28 44 19**

**VENDEDI 23**

**Printemps des poètes - Rencontre littéraire de l'APAC** - Scène ouverte à tous, accompagnement musical par le groupe **Judi soir**

18h45 - Château M<sup>me</sup> de Graffigny - Entrée libre  
**Infos : 06 81 77 72 44**

**SAM 23 & DIM 24****Velouté** - Comédie de **Victor Haim**

20h45 (VEND) / 19h30 (SAM)

Théâtre de la Roële - 14 € / 10 €

**Infos et réservations : 03 83 40 64 93**  
 ou [www.theatredelaroele.fr](http://www.theatredelaroele.fr)

**SAMEDI 24****Repas dansant** du **COS Villers football**

Animé par l'orchestre **Sunset 5**

20h30 - Les Ecraignes / Salle Jean Ferrat

35 € hors boisson

**Infos et inscription :**

**03 83 44 15 57 ou 06 74 45 41 17**

**SAMEDI 24****Rencontres de tennis de table**

Équipe de Nationale 3 / Montaud

Saint Etienne

17h - Stade Roger BAMBUCK

**Infos : [www.cosvillers-tt.fr](http://www.cosvillers-tt.fr)**

**03 83 96 59 12**

**MARDI 27****Afterwork entreprises / salariés / étudiants** organisé par **NBTECH**

Cocktail, groupe de rock de l'ICN

18h - Restaurabelle - 21 rue du Bois de la Champelle à Vandœuvre-lès-Nancy - 11 €

**Inscriptions : <https://www.weezevent.com/saint-patrick-2>**

**MERCREDI 28****Régional de VTT UGSEL54**

Stade Roger Bambuck

**Infos : 03 83 41 04 53**

[ugsel.lorraine@sfr.fr](mailto:ugsel.lorraine@sfr.fr)

**MERCREDI 28**

**Repair café** - Réparer, bricoler, apprendre et échanger

19h30 - Entrée libre - MJC Jean Savine

**Infos : 03 83 92 12 17**

[repaircafe@villerslesnancy.fr](mailto:repaircafe@villerslesnancy.fr)

**DU 29 MARS AU 22 AVRIL**

Exposition de **XAC**

Mercredi au samedi 14h > 18h30

Dimanche 14h > 18h

Entrée libre - Galerie M<sup>me</sup> de Graffigny

**Infos : 03 83 92 32 40**

**VENDEDI 30**

**Coup de théâtre** - Pièce de théâtre de **D. Masson** par les compagnies des **Infiltrés** et **Bulles de rêve**

20h30 - MJC Jean Savine - 8 €

**Infos et réservation : 03 83 28 44 19**

[mjcsavine@gmail.com](mailto:mjcsavine@gmail.com)

**DU VEN 30 MARS AU DIM 1<sup>ER</sup> AVRIL**

**Animation de Pâques** organisée par l'**association des acteurs du quartier Placieux-Haussonville** - Distribution de chocolats chez les commerçants adhérents  
**Infos : 03 83 28 54 68**

**SAMEDI 31**

**Loto** organisé par **Villers Handball**

avec plus de 3000 € de lots à gagner

Restauration & buvette sur place

1 carton : 3€ - 6 cartons : 15€

9 cartons : 20€ - 12 cartons : 25€

19h - Les Ecraignes / Salle Jean Ferrat

Entrée payante

**Infos et réservation : 06.50.45.69.00**

<https://villers-handball.com>

**AVRIL****DU 1<sup>ER</sup> AU 29 AVRIL**

**Des arbres à la musique**, exposition de photographies de luthier et histoire de l'archèterie - En partenariat avec le **musée de la lutherie de Mirecourt**

9h30 > 11h45 et 13h > 17h45

Plein tarif : 5 € / tarif réduit : 3 €

Jardin botanique Jean-Marie Pelt

**Infos : 03 83 41 47 47**

**VENDEDI 6**

**Carmen in swing** dans le cadre du Festival **Vand'jazz**

- D'après l'opéra Carmen de Bizet arrangé par Pierre-Gérard Verny

+ **Olympe de Gougues** en première partie

20h30 - Les Ecraignes - 8 € / 10 €

**Infos et réservation : service culturel**

de Vandoeuvre 03 83 53 80 94

FÉVRIER > AVRIL, L'AGENDA



**SAMEDI 7**

**Fête du printemps** de l'**AMCF**

Brocante et nombreuses animations  
Parvis de l'église Sainte-Thérèse  
9h>18h - Entrée libre  
Exposants : 4 € le mètre linéaire  
**Infos et inscriptions : 03 83 41 53 05**  
[amcf@9business.fr](mailto:amcf@9business.fr)

**SAMEDI 7**

**Rencontres de tennis de table**

Equipe de Nationale 3 / Schiltigheim  
17 h  
Elite Régionale / Pont-à-Mousson  
Toute la journée  
Stade Roger Bambuck  
**Infos : [www.cosvillers-tt.fr](http://www.cosvillers-tt.fr)**  
**03 83 96 59 12**

**SAMEDI 7**

**Vents contraires** - Comédie de **Jean-Claude Lemoine** par la **Cie des Passeurs de jeu**

19h30 - Tout public - 14 € / 10 €  
Théâtre de la Roële  
**Infos et réservations : 03 83 40 64 93**  
ou [www.theatredelaroele.fr](http://www.theatredelaroele.fr)

**SAMEDI 7 & DIMANCHE 8**

**Journées européennes des métiers d'art**  
**18 créateurs et artistes de métiers rares**

Les Ecraignes & Château M<sup>me</sup> de Graffigny  
10h>19h - Entrée libre  
**Infos : [www.journeesdesmetiersdart.fr](http://www.journeesdesmetiersdart.fr)**



**DU 9 AU 20 AVRIL**

**Le printemps du vélo** organisé par les membres du Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) de **NBTECH** avec le soutien de **Scalen** - Ateliers itinérants permettant d'aller à la rencontre des étudiants et salariés du **Technopole Nancy Henri Poincaré**  
**Informations : [nbauer@agencescalen.fr](mailto:nbauer@agencescalen.fr)**

**MARDI 10**

**Cercle des lecteurs** - Rendez-vous littéraire  
20h - Château M<sup>me</sup> de Graffigny  
Entrée libre  
**Infos : [bptvillers@numericable.com](mailto:bptvillers@numericable.com)**

**JEUDI 8**

**Geneviève Senger** présente **La promesse de Rose** - Conférence suivie d'un goûter lorrain proposée par l'association **Costumes et traditions en Lorraine**  
15 h - MJC Jean Savine - Entrée libre  
**Infos : 03 83 27 70 90**



**JEUDI 12**

**Championnat régional universitaire de tennis de table** qualificatif pour les **championnats de France**

Hall Rangeard - Stade Roger Bambuck  
13>18h  
**Infos : [www.cosvillers-tt.fr](http://www.cosvillers-tt.fr)**

**VENDREDI 13**

**J'ai besoin de poser mon front sur ces pierres glacées** - Pièce de théâtre de **J. Delannoy** et **P. Guillaumet**, interprétée par **Anne-Marie Boussange-Diaquin** de la compagnie du **Petit théâtre d'Ernest**

20h30 - MJC Jean Savine - 10 €  
**Infos et réservation : [pthernest57@hotmail.com](mailto:pthernest57@hotmail.com)**



**VENDREDI 13**

**An Elvis Presley tribute // Rollstool**

Proposé par le Comité des fêtes  
20h30 - Les Ecraignes - Gratuit  
**Infos et réservation : 03 83 92 32 40**

**VEN 13 & SAM 14**

**Les uns chez les autres**

Comédie de **Alain Ayckbourn**  
20h45 (VEND) / 19h30 (SAM)  
Théâtre de la Roële - 14 € / 10 €  
**Infos et réservations : 03 83 40 64 93**  
ou [www.theatredelaroele.fr](http://www.theatredelaroele.fr)



**DU 17 AU 21 AVRIL**

**L'Humour en poche** - 14<sup>ème</sup> festival de théâtre d'humour : petites scènes et grands plateaux - Théâtre de la Roële  
10 € / abonnement 3 spectacles : 20 €  
**Programme et réservations : 03 83 40 64 93**  
[www.theatredelaroele.fr](http://www.theatredelaroele.fr)



**MERCREDI 18**

Atelier **Création d'un mini-potager** dans le cadre du **Défi Energie** - Suivi d'un pique-nique tiré du sac  
10h30>12h - Entrée libre - MJC Jean Savine  
**Infos et inscriptions : Service solidarité 03 83 92 12 18**  
**MJC Jean Savine 03 83 28 44 19**



**MERCREDI 18**

**Repair café** - Réparer, bricoler, apprendre et échanger  
19h30 - Entrée libre - MJC Jean Savine  
**Infos : 03 83 92 12 17**  
[repaircafe@villerslesnancy.fr](mailto:repaircafe@villerslesnancy.fr)

**JEUDI 19**

**Katia Astafieff** présente son dernier ouvrage **Comment voyager seule quand on est petite, blonde et aventureuse - Rencontre littéraire de l'APAC**  
18h45 - Château M<sup>me</sup> de Graffigny - Entrée libre  
**Infos : 03 83 92 32 40**

**SAM 28 & DIM 29**

**Eurovolies** 22<sup>ème</sup> festival européen de cerfs volants  
Hippodrome de Nancy Brabois  
À partir de 9h - Entrée libre  
**Infos : [estair@estair.net](mailto:estair@estair.net)**  
**06 38 90 48 98 // 06 50 20 71 10**



### OPÉRATION PARTAGES

Toute l'année scolaire jusqu'en fin juin 2018, les Villarois intéressés pour accueillir un étudiant d'origine étrangère qui habite ou étudie sur Villers pour un repas et une découverte de son pays, peuvent s'inscrire sur le site de l'association **Ariv**, dans le cadre de l'opération Partages.

**Infos : ariv54600@gmail.com**  
**www.ariv.org**



### OÙ EST XAC ?

La prochaine exposition à la galerie Madame de Graffigny vous réserve un petit jeu de piste. Si **Xac**, l'artiste, sera bien présent au vernissage, on ne connaît ni son nom, ni son visage. L'événement promet donc quelques surprises...

Inscrivez-vous à la newsletter culturelle **Sortir avec Madame !** pour être informé de la date du vernissage sur **www.villerslesnancy.fr**



### MERCI !

*L'Est Républicain* a fait le tour des cérémonies de vœux des villes de la Métropole. En faisant escale à Villers-lès-Nancy, nul doute que les regards de la presse se sont arrêtés sur les petites pastilles de chocolat signées Jérémy Mion. Bon sens de l'observation mais pour la deuxième année consécutive, d'autres métiers de bouche villarois ont bien voulu se lancer dans l'aventure du buffet des vœux. Alors rendons-leur ici l'équité manquante et remercions, par ordre alphabétique, la boulangerie **Bertozzi**, les caves **Henrion**, le **Clos Jeannon**, le lycée **Stanislas**, **Jérémy Mion**, **Monoprix** et le **Villeroy**.

## VOTRE VOISIN NE REÇOIT PAS VILLERS NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles :

Il a choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant Stop pub ou il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant ses nom, prénom, adresse et téléphone par mail à :

**communication@villerslesnancy.fr**  
ou par courrier :  
**Mairie de Villers-lès-Nancy,**  
**service communication,**  
**boulevard des Aiguillettes,**  
**54600 Villers-lès-Nancy.**

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES SUR  
**WWW.VILLERSLESNANCY.FR**

FAITES PASSER L'INFO !

ANNONCEZ VOS  
MANIFESTATIONS  
DE PRINTEMPS 2018 !  
ENVOYEZ-NOUS  
VOS INFORMATIONS  
AVANT LE

**23 MARS**  
**2018**

Mairie de Villers-lès-Nancy  
Service Communication  
03 83 92 32 48 ou  
communication@villerslesnancy.fr

# COMPTES-RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

## 9 octobre

### Reconduction du dispositif Pass'Sport et culture

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, la reconduction du dispositif Pass'Sport et culture.

Ce dispositif, initiée par le Conseil départemental 54, permet aux jeunes d'avoir accès plus aisément aux activités culturelles et sportives (via notamment la participation au financement d'une cotisation ou d'une licence sportive).

En 2017, 44 jeunes Villarois ont bénéficié de cette aide de 80 €.

### Convention de partenariat pour un site de compostage partagé sur un espace public

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, la signature d'une convention de partenariat avec la Métropole du Grand Nancy et l'association M.O.T.E (Matière Organique très expressive) pour la mise en place d'un l'ilot dans le jardin pédagogique situé dans le Parc M<sup>me</sup> de Graffigny.

## 20 novembre

### Convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 avec l'association Loisirs & Culture

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, la signature d'une convention triennale avec l'association Loisirs & Culture.

Ainsi, la Ville de Villers-lès-Nancy

soutient les associations culturelles qui développent le travail en réseau et la mutualisation de projets. Ce partenariat est conclu avec le souci de respecter la liberté associative et de contrôler la bonne gestion des aides municipales.

## 18 décembre

### Agenda d'accessibilité ADAP

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver le nouvel Agenda d'accessibilité programmée.

En 2018, les bâtiments communaux suivants seront mis en accessibilité :

- Ecole maternelle Claude Dérue
- Gymnase Alice Milliat

Pour rappel, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP), de catégories 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers et ce quel que soit le type de handicap.

### Classes de découvertes 2018 : participation financière familiale

Le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité, la participation financière familiale pour les séjours :

Classes de neige du 23 au 31 mars 2018

Centre de vacances Les Chautets à Bernex (Haute-Savoie)

Ecole élémentaire Albert Camus : 31 élèves

Ecole du Château Simon De Chatellus : 55 élèves

Classes de découvertes en milieu marin du 24 au 30 mars 2018

Centre Les Tamaris à Asnelles (Calvados)

Ecole élémentaire des Aiguillettes : 52 élèves

Calculée en fonction du quotient familial, elle s'élèvera en 2018 à :

Montant dû	QF
70 €	0 à 500 €
150 €	500 à 800 €
285 €	800 à 1 200 €
315 €	1 200 €
380 €	Non Villarois

### Convention visant à l'accompagnement de la Ville de Villers-lès-nancy au développement d'ateliers de co-réparation - Repair Café

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, la signature d'une convention de partenariat avec la MJC Lorraine et la Métropole du Grand Nancy pour la mise en place d'un Repair Café.

Le déploiement des ateliers de réparation permet d'encourager le changement de comportements des citoyens consommateurs.

La Ville vise à recruter des citoyens réparateurs bénévoles, les former et animer les premiers ateliers.

Les ateliers se déroulent à la MJC Jean Savine les derniers mercredis de chaque mois, de 19h30 à 22h.

L'accès est gratuit pour le public.

**Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la newsletter ou suivez-nous sur la page facebook !**

**Le conseil municipal, c'est aussi en ligne !**

**Revivez les débats sur :**

**[www.villerslesnancy.fr](http://www.villerslesnancy.fr) dans la rubrique Mairie**

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

11/08/2017	Maxine ROMARY
11/08/2017	Syméon KEREMLOGLOU
23/08/2017	Lucien MOUTON ROGERS
04/09/2017	Alice MOSCETTI
12/09/2017	Amaia Anaïs LAVALLE GIBERT
15/09/2017	Julia GALLERO DIAZ
18/09/2017	Sarah GARNIER
08/10/2017	Anaïs VOSKANIAN
12/10/2017	Victor FAIVRE
21/10/2017	Paolo ROCCOVOUAUX
03/12/2017	Aubin COUCHOT

## MARIAGES

09/09/2017	Jing CHEN et Paul WEBER
09/09/2017	Agnès BERNARD et Bruno DISCOURS
16/09/2017	Alexia SCHMIDT et Guillaume CHRETIEN
20/09/2017	Hélène ARMBRUSTER et Michaël SCHUMMER
23/09/2017	Céline COSTANZO et Bruno NIETO
30/09/2017	Imane AMINE et Dominique GILBERT
30/09/2017	Anne LEOST et Simon CONTAL
30/09/2017	Aurélie MARTIN et Vivien RUER
14/10/2017	Caroline GARNIER et Morgan FOUGNOT
09/12/2017	Natalia POPA et Joseph BRUNTZ
09/12/2017	Inès ABIDI et Johan TACHET
16/12/2017	Karima HERBI et Eddy RAZZOUME
23/12/2017	Ibtissam AÏT DJAFER et Alexandre FOURNIER

# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le lundi, de 14h à 17h, et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

## POLICE MUNICIPALE

Permanences  
Du lundi au samedi, de 12h00 à 14h00  
Du lundi au vendredi, de 17h00 à 18h00  
Centre Le Placieux  
Boulevard Cattenoz  
03 83 92 12 13

## ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Hôtel de Ville

## GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :  
Allo voirie : 03 83 91 81 71  
[www.g-ny.org](http://www.g-ny.org)

**Si vous repérez une personne âgée en situation d'isolement**

**CONTACTEZ-NOUS AU 03 83 92 12 16**



# EXPRESSION

## Villers d'aujourd'hui à demain

## Le groupe majoritaire

---

« Il est aisé de faire des promesses, mais difficile de les tenir. »

Lors de la campagne pour les municipales de 2014, M. Werner s'était engagé à moutl reprises à stopper les projets immobiliers envisagés sur le bas de notre commune. Nous reproduisons ci-dessous l'extrait d'un tract de l'époque :



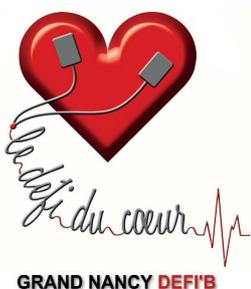
Les Villarois qui se promènent sur le bas de notre commune peuvent constater ce qu'il en est de ces promesses : les deux secteurs de Cattenoz et Bichaton vont bel et bien être construits.

Rue Bichaton, c'est Bouygues Immobilier qui réalise le programme de construction, cinquante appartements. La livraison est prévue au second trimestre 2019...

Pour ce qui concerne le projet boulevard Cattenoz (cinquante appartements également...) le chantier démarre, et c'est Claude Rizzon qui commercialisera les appartements.

M. Werner a trompé son monde : il a fait croire qu'il arrêterait ces projets, il n'a fait que les modifier. Ainsi, il a supprimé toute notion de mixité sociale : plus aucune trace de logements sociaux dans les programmes de construction envisagés, tout en accession à la propriété !

Et pour le projet Cattenoz, une seule cellule commerciale en rez-de-chaussée, alors que lorsque nous étions en responsabilité nous pensions que quelques magasins auraient été les bienvenus dans ce quartier. Nous avions également envisagé une maison médicale à cet endroit, mais ce ne semble pas être le choix de M. Werner. Les habitants de ces quartiers apprécieront...



GRAND NANCY DEFIB

# ARRÊT CARDIAQUE

Rejoignez vos voisins sauveteurs  
et intervenez avant les secours

## RÉUNION DE SENSIBILISATION

### JEUDI 15 MARS À 20H

CENTRE DU PLACIEUX, BOULEVARD CATTENOZ À VILLERS-LÈS-NANCY



[www.grandnancydefib.fr](http://www.grandnancydefib.fr)



Association Grand Nancy Defib (Nancy 54) / Réalisé en interne / Janvier 2018